

Nom de l'école ou du RPI : RPI Grémévillers / Morvillers / Omécourt

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
réuni le vendredi 6 novembre 2020 en visioconférence  
de 18h à 20h

<b>PARTICIPANTS</b>			
	Présents	Absents	Excusés
Directeurs	Mme GOIS		M. GONTHIER
Enseignants de l'école	Mmes DUHAMEL, LALOUX, M. SZKUDLAREK		Mme SAMIER
Maire(s)	MM. TRANCART, NOTTEBOOM		
Conseiller municipal	M. LUGINBÜHL		Mme PATRELLE
Président du SIRS	M. ANCELIN		
Délégués des parents d'élèves	Mmes GAUTRAND, BEUVRIER, DEBRIE, DREUMONT M. ADAM	Mme CARON- BIELOFF	
<b>THEMES ABORDES</b>		<b>ORDRE DU JOUR</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Vote du règlement intérieur</b>  <input type="checkbox"/> <b>Projet d'école</b>  <input checked="" type="checkbox"/> <b>Avis et suggestions sur la vie de l'école :</b> - rythmes scolaires - actions pédagogiques - utilisation des moyens alloués - intégration d'enfants handicapés - activités périscolaires - restauration scolaire - hygiène scolaire - protection et sécurité - utilisation des locaux scolaires - autre(s) à préciser  <input checked="" type="checkbox"/> <b>Informations sur :</b> - le choix des fournitures - l'organisation de l'aide spécialisée - les rencontres parents/enseignants - autre(s) à préciser		- Bilan vote de fusion - Résultats des élections - Vote du règlement intérieur - Effectifs et répartitions - Préparation de la rentrée 2021 - Présentation des comptes des coopératives scolaires - PPMS - Projets scolaires - Questions diverses	

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

### Orientations et décisions prises :

#### - Bilan vote de fusion

Les membres des conseils d'école sont favorables à la fusion des conseils d'école à l'unanimité.

#### - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Madame GOIS présente les résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

Pour Grémévillers :

- 147 inscrits
- 84 votants
- 6 bulletins blancs ou nuls
- 78 suffrages exprimés
- taux de participation : 57,14 %

Mmes GAUTRAND, DREUMONT, DEBRIE et M. ADAM sont élus titulaires.

Mmes FOURAY et HOUET sont élues suppléantes.

Pour Morvillers :

- 96 inscrits
- 71 votants
- 6 bulletins blancs ou nuls
- 65 suffrages exprimés
- taux de participation : 73,96%

Mmes BEUVRIER et CARON-BIELOFF sont élues titulaires.

Mmes LAHAXE et VANLAEYS sont élues suppléantes.

#### - Vote du règlement intérieur

Madame GOIS informe que la trame du règlement intérieur type départemental est consultable sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr), à la mairie et dans les écoles.

Les annexes sont inchangées, seul ajout du protocole sanitaire.

Concernant le protocole sanitaire, il est rappelé que le port du masque est obligatoire pour tous les élèves à partir du CP. Un décret prévoit que tout refus du port du masque par un élève, sauf raison médicale dûment justifiée, peut entraîner l'éviction de l'école par le directeur.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

- Effectifs et répartitions

Madame GOIS présente les effectifs et les répartitions des classes.

Pour Grémévillers :

- 17 PS
- 17 MS
- 25 GS
- 23 CP
- 14 CE1

Classe	Enseignant	Répartition	Effectif classe
PS/MS	Mme DUHAMEL	17 PS + 8 MS	25 élèves
MS/GS	Mme GOIS	9 MS + 15 GS	24 élèves
GS/CP	Mme SAMIER	10 GS + 14 CP	24 élèves
CP/CE1	M. SZUDLAREK	9 CP + 14 CE1	23 élèves
TOTAL			96 élèves

Pour Morvillers :

- 14 CE2
- 27 CM1
- 11 CM2

Classe	Enseignant	Répartition	Effectif classe
CE2/CM1	M. GONTHIER	14 CE2 + 12 CM1	26 élèves
CM1/CM2	Mme LALOUX	15 CM1 + 11 CM2	26 élèves
TOTAL			52 élèves
TOTAL R.P.I.			148 élèves

- Rentrée septembre 2021

Madame GOIS informe que 12 enfants nés en 2018 sont domiciliés dans les communes du R.P.I., ainsi répartis :

• 5 à Grémévillers

• 6 à Morvillers

• 1 à Omécourt

M. TRANCART précise que cet enfant domicilié à Omécourt est encore incertain.

- Coopérative scolaire

Madame GOIS informe que Mme SAMIER est la nouvelle mandataire et présente les comptes de la coopérative scolaire pour l'école de Grémévillers.

○ Charges : 2 117,02 €

○ Produits : 1 788,93 €

Soit un déficit de 328,09 €

8 878,25 € restants sur les comptes de la coopérative scolaire.

Madame LALOUX, mandataire, présente les comptes de la coopérative scolaire pour l'école de Morvillers.

○ Charges : 168,48 €

○ Produits : 405 €

Soit un excédent de 236.52€

4 064,88 € restants sur les comptes de la coopérative scolaire.

- PPMS

Madame GOIS précise que les écoles sont actuellement en vigilance « Urgence attentat », niveau de vigilance maximale du plan Vigipirate.

Aucune modification pour cette année, le personnel, les fonctions et les risques éventuels sont identiques à l'année précédente.

3 exercices sont mis en place : Confinement, Intrusion et Incendie.

- Projets scolaires

Madame GOIS précise qu'au vu de la situation sanitaire, il est difficile de prévoir et se projeter, aussi, à Grémévillers, il n'y a pas de projets scolaires définis.

Le spectacle de Noël n'aura pas lieu car le respect du protocole serait impossible (brassage des élèves, distanciation, accès aux sanitaires, ...).

Le projet médiathèque et jeux de société est reporté.

Les classes de GS/CP et CP/CE1 pratiquent toujours l'E.P.S. au gymnase de

Songeurs (1 fois par semaine) lors du premier semestre et les activités aquatiques commenceront le 1<sup>er</sup> février (début du second semestre) , selon la situation sanitaire à cette date.

Le calendrier est inversé pour Morvillers (natation au premier trimestre et gymnase au second).

La classe de CM1/CM2 est en attente d'une réponse de M. ANCELIN concernant une intervention pour le projet Musique.

Projet pour l'année 2021-2022 : selon les conditions sanitaires, un projet de classe de découverte à la neige est envisagé. Ce dernier serait à prévoir dans le budget 2021 du SIRS pour 55 élèves environ.

#### - Questions diverses

Il est demandé au Conseil d'école si une sortie serait possible pour les élèves avant la fin d'année étant donné le contexte sanitaire.

Madame GOIS précise que, pour la fin d'année civile, le contexte sanitaire actuel ne le permet pas. Concernant l'année scolaire, en cas d'amélioration de la situation sanitaire, l'étude d'un tel projet est envisageable.

Concernant la proposition d'un parent, d'une sortie nature gratuite, le contexte sanitaire ne le permettant pas, les projets restent en suspens.

Il est demandé à l'équipe enseignante si des changements dans le comportement des élèves ont été constatés suite à la crise sanitaire.

L'équipe enseignante ne constate pas pour le moment, de changements comportementaux, la situation ne semble pas ressentie comme pesante psychologiquement pour les élèves. Ces derniers s'adaptent très rapidement.

Ils se sont bien adaptés par rapport au port du masque, toutefois, certains élèves se plaignent de maux de tête.

Les enseignants notent quelques difficultés pour les élèves, particulièrement pour les fratries, par rapport à la séparation pendant les récréations.

Les parents soulignent que les justificatifs de déplacement scolaire ne sont pas tamponnés.

Madame GOIS précise que les justificatifs ont été reçus tardivement par les écoles, toutefois l'en-tête Education Nationale officialise le document et permet de

justifier la nature du déplacement.

La présence d'un élève à l'école de Morvillers sans masque interpelle certains élèves et parents présents à la sortie.

L'équipe enseignante précise que cet élève a un certificat médical de contre-indication du port du masque et qu'une réflexion a été menée avec le médecin scolaire afin que cet élève puisse être accueilli en toute sécurité avec la mise en place d'une distanciation physique dans la classe et en récréation. Un compromis a été trouvé avec la famille pour le port d'un visièrre transparente.

Il est demandé à l'équipe enseignante s'il est possible de donner les accès à Beneyluschool (E.N.T.) à l'enseignante remplaçante, notamment pour les devoirs.

Madame LALOUX reporte la réponse à une date ultérieure pour lui laisser le temps de se renseigner.

Il est demandé le nombre de cas CoViD-19 positifs par classe pour déclencher la fermeture de celle-ci.

Madame GOIS précise que la fermeture d'une classe ou une école est décidée par l'ARS, la préfecture et le rectorat. Il n'y a pas de nombre défini, cependant, en principe, ce sont 3 cas CoViD avérés positifs (à différencier des cas contacts) qui pourraient déclencher le protocole de fermeture de la classe ou de l'école.

M. ANCELIN informe de la dotation aux écoles de 7 ordinateurs du lycée F. FAURE. Il remercie M. PATRELLE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

**Problèmes en suspens :**

/

A Morvillers, le 09/11/2020.

Secrétaire de séance

M. ADAM, représentant de parents d'élèves

*Mme GOIS Catherine, Directrice GREMEVILLERS / M. GONTHIER Nicolas, Directeur MORVILLERS*